



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Cette année, les animations estivales sont de retour en version « grand format » pour notre plus grand plaisir, avec le traditionnel feu d'artifice le 13 juillet, les illuminations des pêcheries le 6 août ainsi que la Fête de la moule organisée par l'Océane Football Club.

Toutefois, la saison estivale s'annonce dans un contexte sanitaire incertain. En conséquence, nous pourrions être amenés à aménager de nouveau des règles sanitaires. Si tel était le cas, je sais pouvoir compter sur votre civisme et vous remercie par avance de votre participation en ce sens.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, le bâtiment du club nautique La Cormorane a été sinistré par un incendie, et le site est donc actuellement fermé. À l'heure du bouclage de cette édition, nous n'en connaissons encore ni l'origine formelle, ni l'ampleur des dégâts. Nous les accompagnerons vers une réouverture très prochaine et savons que l'équipe met tout en œuvre pour y parvenir.

Le dossier du mois est bien sûr consacré à l'actualité de cet été. De plus, un guide estival, nouvelle publication, sera votre fil rouge pour déambuler au fil des jours sur les multiples animations.

La nouveauté de la saison est la navette estivale. Porté par Pornic Agglo Pays de Retz, ce service est gratuit. Il vous permettra de rejoindre les différents sites : centres-bourgs, plages, proximité des campings, marchés d'été de la commune, et ce en quelques instants. Grâce à ce circuit, vous pourrez également rejoindre le centre de Pornic grâce à un point d'arrêt au cœur de la boucle.

Je vous souhaite à tous, étudiants, jeunes, enfants, retraités, actifs et bien sûr professionnels et bénévoles d'associations un très bel été chargé de plaisir, de retrouvailles, de repos et bien sûr de joie de vivre !

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Urbanisme et démocratie participative	p.3
Vie municipale	p.3
Dossier du mois	p.4
Sécurité et vie sportive	p.5
Pornic Agglo Pays de Retz	p.6
Parole à la minorité	p.6
Vie locale et économique	p.7
Rayonnement touristique et développement culturel	p.7
Communication	p.8
Enfance, jeunesse et solidarité	p.8
Vie associative	p.8

● État civil

Naissances

Tyler MOREAU-LIRON, le 18 mai
Isaiah MICHELOT WILLIAMS, le 19 mai
Anh Minh VU, le 22 mai
Eliott DUPONT, le 27 mai
Léon GARCIN, le 27 mai
Swan CHARRIER, le 6 juin
Lucas PINEAU LIPOHI, le 8 juin

Mariages

Gwenaél TALOBRE et Julie HERBEL, le 18 juin
Clément TUBY et Justine LEBRETON, le 18 juin

Décès

Marthe PANNIER, née MARTIN, le 31 mai, 77 ans
Huguette DOUCET, veuve LE THEIX, le 2 juin, 92 ans
Michel GAROT, le 3 juin, 89 ans
Annick VANOT, née HERVÉ, le 8 juin, 83 ans
Mireille MAUCLAIR, née BIGAND, le 8 juin, 82 ans

● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe: *Françoise COUILLEAU*

LES DÉCORS DE VOTRE ÉTÉ

Tous les ans, la commune met un point d'honneur à installer des décors dans ses espaces publics. Cette année, la thématique retenue est celle du jeu intergénérationnel et les décorations ont été mises en place courant juin. Les services techniques de la Mairie ont donc construit un Puissance 4 à taille humaine et un autre, dans un format plus modeste, afin que grands et petits puissent se l'approprier et (re)découvrir ce jeu (square de Jade et jardin de la mairie). Des jeux de plateau sont également disséminés dans la commune, place de l'Église, au Redois, sur l'esplanade Angel ou au square de Jade... Pensez à apporter vos propres dés, petits chevaux et autres pions ! Enfin, en plus de ces jeux fonctionnels, des éléments décoratifs tels que cartes à jouer, pions d'échecs et dominos parsèment les massifs ! Nous vous remercions de respecter le travail des services techniques, qui ont conçu et fabriqué ces jeux et décors.



PASSER L'ÉTÉ AU CALME

Vous avez invité vos amis et vous vous apprêtez à déjeuner dans votre jardin, quand soudain... votre voisin décide de tondre sa pelouse ! Eh bien non, il ne peut pas vous gâcher la fête. Enfin... tout dépend de l'heure. L'arrêté n°150-2022 pris par Mme le Maire pose en effet le cadre horaire des activités à nuisances sonores fortes (telle que les gros travaux et chantiers) ou faibles, comme les travaux de bricolage et jardinage... Or, **du 1^{er} juin au 30 septembre**, ces activités ne sont pas autorisées les dimanches et jours fériés. Les autres jours, ces travaux peuvent être effectués de 9h à 12h et de 14h à 18h. Bien sûr, ces règles ne dispensent pas du savoir-vivre et de la cordialité qui font les relations de bon voisinage !

→ Pour plus d'infos, consultez l'arrêté en détail sur le site Internet de la Ville.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DÉNOMME LES MOUTONS !



Le **Conseil municipal des Enfants** siégeait le vendredi 24 juin. Lors de cette séance, les jeunes conseillers se sont rendus sur le site d'écopâturage dans la Coulée verte afin de donner des noms aux moutons, en présence de leurs propriétaires, Mme Windy Oberrieder et M. Pierre Garcia, de Patu'Retz. Ainsi, le mouton blanc s'appelle « Sautâmes » (un passé simple qui évoque le saute-mouton), le mouton noir répond au nom de Shaun ; la petite agnelle marron a été baptisée Clochette ; quant aux trois béliers, ils prendront les noms d'Athos, Porthos et Aramis ! Pour rappel, il est interdit de donner à manger aux moutons.

Urbanisme et démocratie participative

Adjoint : Rémy ROHRBACH

DEUXIÈME ATELIER POUR LA CHARTE DE L'URBANISME

À l'initiative de la municipalité, les habitants volontaires, techniciens et élus se sont retrouvés mardi 14 juin pour le 2^e atelier de réflexion sur la future Charte de l'urbanisme pour la commune, atelier conduit par M. Rémy Rohrbach, adjoint à l'Urbanisme.

Le premier atelier avait permis d'inventorier les points de vue des différents participants, qui ont servi de base à la construction de cette charte.

L'agence Cité Claes a piloté la soirée et les participants ont émis des propositions sur les 3 axes essentiels de la future charte : qualité urbaine, qualité environnementale, qualité architecturale.

Ces propositions tiennent compte des exigences nouvelles liées aux enjeux planétaires matérialisés notamment par la loi Climat et Résilience d'août 2021 ; elles s'inscrivent aussi, entre autres, dans le contexte des lois Littoral et SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain).

La Charte se donne pour objectif d'accompagner les



aménageurs et les particuliers vers une démarche vertueuse de l'urbanisation. Elle permettra de conserver le bien-vivre ensemble dans notre commune par un développement harmonieux et respectueux.

Chaque aménageur sera sollicité pour signer cette charte qui donnera lieu à une labélisation des réalisations.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour une présentation de la Charte lors d'une réunion publique.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Cette 5^e modification simplifiée du PLU a pour objet la rectification d'erreurs matérielles de rédaction du règlement et de limite de zonage. Un dossier et un registre seront mis à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture **du 1^{er} juillet au 1^{er} août 2022 inclus**. Le service urbanisme est à votre disposition afin de vous expliquer le contenu de ce dossier (02 40 64 99 98 ou 02 40 64 99 93).



BUDGET PARTICIPATIF 2021 : ÇA AVANCE CÔTÉ JARDIN !

À l'initiative de Mme Françoise Fermon, les jardins participatifs michelois sont nés, et la dizaine d'habitants qui a répondu à l'appel a commencé à semer, planter... et s'apprête à bientôt récolter. Ce « jardin partagé » a été installé à proximité de l'espace canin, près du club de pétanque au Complexe sportif de la Viauderie.

Dans le cadre du financement du budget participatif, la municipalité a apporté la terre, la réserve d'eau, la clôture et bientôt une cabane de jardin.

Souhaitons longue vie à cette association en attendant de goûter les récoltes...

Vie municipale

C'EST LA SAISON !

L'été, c'est le temps des vacances... Mais pour notre commune, c'est aussi une période d'intense activité ! Forte de ses 35 000 résidents en été (contre 5 300 le reste de l'année), la municipalité met tout en œuvre afin que vous puissiez profiter en toute quiétude de votre lieu de villégiature... ou de résidence. Ce sont donc pas moins de 36 saisonniers qui seront à la manœuvre tout l'été pour assurer la surveillance des plages ou votre sécurité en ville, préparer l'installation des festivités, veiller à la propreté des lieux publics, entretenir les espaces verts... Certains d'entre eux sont déjà là depuis la fin du printemps, et les derniers arriveront le 4 juillet. Nous leur souhaitons à tous une très belle saison estivale !



Surveiller le concours de châteaux de sable... une mission pas si simple, surtout lorsqu'il s'agit de départager les candidats !

Adjointe: *Anne HONO-TESTU*



L'ÉTÉ PREND SON ENVOL

La saison estivale 2022 aura la saveur de l'insouciance, de l'espoir et de l'enthousiasme ! Toutes les musiques, la danse, le théâtre, le cinéma, les arts vont enfin retrouver leur place et leur rôle.

Le début de saison a été lancé lors du week-end de la Pentecôte, avec le Festival des « Organises », suivi de la Fête de la musique et des fêtes d'écoles, auxquels vous êtes venus nombreux. Vous découvrirez en juillet et août des musiciens passionnés qui vous révéleront l'extrême variété de leurs talents et de leurs répertoires, allant de sons brésilien, rock, cubain, ska, reggae au répertoire de la chanson française. De quoi donner envie de les écouter et de les applaudir !

Animations et expositions

Venez découvrir, sur les différents sites de la commune, du théâtre, des animations sportives et des spectacles pour enfants. Les Matinales du bassin ayant eu un grand succès tous les jeudis en 2021, cette animation sera renouvelée cette année, avec une session supplémentaire le mardi matin. Succès également pour l'exposition d'œuvres des artistes locaux: elle s'étendra cette année sur quatre jours au Canopus.

Des activités pour respirer !

Vous retrouverez bien sûr les activités incontournables de la saison qui sauront vous distraire: les châteaux de sable, l'initiation au Beach Art avec ArtEffetMer et les tournois de Mölkky !

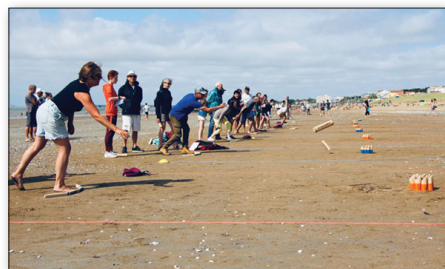


La Vendita dell'Aria, par la Cie Akama. À droite, tournoi de Mölkky et l'orchestre Alextrem.

Didier, notre « GO de la randonnée », vous fera découvrir de magnifiques sites de notre territoire et un peu de son histoire, et n'oubliez pas de rendre visite à nos sympathiques bénévoles de « Lire à la plage ».

Danse celtique et rock endiablé

Cette année voit aussi le retour d'une journée spéciale Celti-Jade **le 31 juillet**: le matin au Grand Escalier de Tharon, initiez-vous aux danses présentées par Galet's Jade. L'après-midi, les cercles celtiques La Pastourelle de Jans, Armor Angoat et Galet's Jade vous présentent leurs danses, inspirées de faits historiques, de coutumes et de légendes dans leurs différents costumes. La caravane du Kenleur Tour fera également partie de la fête. Participez aux ateliers des « gestes qui sauvent » pour petits et grands, dispensés par nos pompiers, suivi de leur traditionnel bal, **le 23 juillet**.



Baladez-vous sur nos marchés et vide-greniers ! Une nouveauté cette année: l'esplanade du Port sera le mercredi matin investie par les brocanteurs.

Feux et lumières

Défilés et feux d'artifice sont enfin de retour pour la **Fête nationale !** À la nuit tombée, **le 6 août**, nous vous proposerons un spectacle visuel et sonore sur les pêcheries, une autre façon de les révéler...

Je tiens à remercier toutes les associations, qui grâce à leur dynamisme et leur investissement, jalonnent notre été par leurs manifestations culturelles et sportives.

Et pour finir, merci à tous les agents de la commune qui participent chaque jour au bon déroulement de ces festivités. À tout âge, vibrons aux sons, aux mots, aux images et aux couleurs de la création: je vous souhaite un été grandeur nature !

● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint: *Dimitri BENOÎT*

NOUVELLES NORMES POUR NOS DRAPEAUX

De nouveaux drapeaux, rectangulaires, flottent au-dessus de nos plages pour nous signaler si nous pouvons nous baigner, si la baignade est surveillée... Ces changements interviennent dans un souci d'uniformisation avec les normes internationales, afin que les touristes étrangers puissent comprendre ces informations primordiales.

Parmi les nouveautés, on notera le changement du drapeau orange (baignade surveillée avec danger limité ou marqué) en drapeau jaune; le drapeau bleu, qui indiquait la zone de baignade surveillée pendant l'ouverture du poste de secours, devient rouge et jaune; enfin, le drapeau à damiers blancs et noirs désigne une zone de pratique aquatique et nautique intense, où il peut être dangereux de se baigner, mais pas interdit.

Pour être sûr de ne pas vous tromper, consultez les panneaux d'information avant l'accès à la plage ou au poste de secours.

→ Plus d'infos sur www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15715

Niveau de risque	Signification	
Faible	Baignade surveillée sans danger apparent	
Marqué ou limité	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	
Fort	Baignade interdite	
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	
	Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflable)	
	Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées	
	Zone de pratique aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf)	
	Interdiction temporaire de baignade, hors zone surveillée – La signalétique est mise en place au niveau de la zone de danger (baïnes, zone de fond rocheuse, ...) et retirée une fois le danger écarté.	
	Obligation ou autorisation – exemple : Zone de pratique de la voile	
	Interdiction – exemple : « pêche ou canotage »	

Source : Ministère chargé des sports



EN MER, SOYEZ PRUDENT !

En 2020, 6 700 personnes ont été secourues en mer. C'est pourquoi, comme chaque année, la préfecture maritime de l'Atlantique tient à rappeler les consignes de sécurité indispensables avant de prendre la mer. Pensez à vérifier la météo et vos équipements de sécurité, prévenez quelqu'un de votre départ et si possible prenez la mer accompagné, prévoyez un gilet de sauvetage par personne à bord, et surtout, ayez toujours à portée de main un moyen de communication. En cas d'urgence, utilisez le **canal 16 depuis votre VHF** ou **composez le 196**. Ce dernier numéro est également valable si vous êtes témoin d'un problème en mer.

→ Plus d'infos sur <https://www.premar-atlantique.gouv.fr/> et sur www.facebook.com/premaratlant

PROFITER DE LA PLAGE EN SÉCURITÉ

Du samedi 2 juillet au dimanche 28 août, les 7 surveillants de baignade de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) assureront votre sécurité sur les plages de Tharon et de Gohaud. Installés aux postes de secours, ils seront présents **de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h**. Pensez à munir vos enfants d'un bracelet Tétéou, grâce auquel les parents des enfants égarés peuvent être contactés au plus vite. Et comme chaque année, montrez à vos enfants les mâts surmontés d'un poisson ou d'un bateau. Ce sont de vrais repères pour eux, et ils retrouvent ainsi plus rapidement leur famille !



UN CIRCUIT À SAINT-MICHEL POUR LA NAVETTE ESTIVALE

La navette estivale reprend du service **le 2 juillet** et vous permettra de vous déplacer gratuitement **jusqu'au 31 août**. La bonne nouvelle ? Une nouvelle ligne sur Saint-Michel, baptisée F. Elle effectuera une boucle qui desservira La Pouplinière, la Chapelle Sainte-Anne, le bourg de Tharon, le Cormier (avec une correspondance pour la navette de La Plaine-sur-Mer), la plage d'Anjou, le marché de Tharon, Saint-Gilles (Pornic), la Roussellerie, le Complexe sportif de la Viauderie et retour au bourg ! Cette navette circulera **tous les jours de 9 h 55 à 12 h 55 et de 14 h 25 à 18 h 25** au rythme d'un départ toutes les heures du bourg de Saint-Michel.

→ Retrouvez tous les horaires et les circuits sur www.pornicagglo.fr/navette-estivale-2022/



L'OFFICE DE TOURISME, BUREAU DE VOS VACANCES



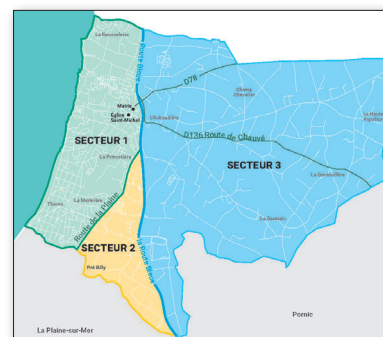
Situé au square de Jade au cœur de Tharon, le Bureau d'Information Touristique de Saint-Michel-Chef-Chef vous accueille **tous les jours de juillet à août**. Il est ouvert **du lundi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30** ainsi que les **dimanches et jours fériés de 9 h 30 à 13 h 30**. Marie-Charlotte Brosseau et Alexa Mabon vous y répondent avec le sourire et sauront vous conseiller sur les lieux à découvrir sur la commune ou dans les environs. Vous pourrez également vous y inscrire pour des sorties ou animations, et rapporter quelques souvenirs de vos vacances : de très jolis bracelets au nom de la commune et de ses plages et de magnifiques plateaux faits d'anciennes caisses à poissons ne manqueront pas d'attirer votre regard. Cerise sur le gâteau, ils sont fabriqués localement !

→ Bureau d'Information Touristique de Saint-Michel-Chef-Chef, square de Jade, avenue de la Convention, 02 40 27 82 54, saintmichelchefchef@pornic.com, www.pornic.com.

DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS

Attention ! Depuis le 1^{er} janvier 2022, en fonction de votre secteur de résidence, les jours et la fréquence de collecte peuvent avoir changé (cf. carte ci-contre). Vous pouvez consulter les mémentos des jours de collecte et la carte interactive des secteurs sur le site web : www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets. Des exemplaires papier sont également disponibles en mairie, à l'Office du tourisme et à Pornic Agglo Pays de Retz.

→ Plus d'infos : service de gestion des déchets au 02 51 74 28 10 ou par mail à environnement@pornicagglo.fr.



● Parole à la minorité

L'année scolaire s'achève après des mois de perturbations. Enfants, enseignants, parents d'élèves, intervenants des services péri-scolaires...tous ont su s'adapter à un contexte difficile.

Nos associations, par leur dynamisme et leur esprit solidaire, ont elles aussi participé à la qualité de vie de notre commune.

C'est donc sur une note positive que nous tournons cette page, grâce aux sourires des enfants lors des fêtes de fin d'année des 25 et 26 juin et à l'occasion des spectacles organisés par les associations.

À l'approche de ces temps de vacances, nous souhaitons à tous de profiter de moments privilégiés en famille ou entre amis.

Pour les professionnels du tourisme, une nouvelle saison se profile et malgré quelques difficultés liées au recrutement, la fréquentation d'avant-saison laisse présager une activité soutenue. Nous les accompagnons de nos encouragements.

Nous espérons que la météo sera propice à un été réussi tant pour les professionnels que pour les touristes que nous avons toujours plaisir à accueillir sur notre commune. L'équipe « Agir ensemble avec passion » est à votre disposition par mail :

stmichelchefchef2020@gmail.com

Bonnes vacances à tous !

● Vie locale et économique

Maire: *Éloïse BOURREAU-GOBIN*

ILS S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE

Élodie Éraud, coach sportif

Encadrement Stretching, Pilates, Fitness, Gym Senior

Séances collectives du 4 juillet au 31 août les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches au poste de secours de Tharon plage et au Bois Roy

06 69 58 06 05

elofitforme@gmail.com

Facebook@elofitforme



Anthony
Bourgeois
ARTISAN PEINTRE
DÉCORATEUR

Anthony Bourgeois, artisan peintre décorateur
Peintures intérieure et extérieures / produits décoratifs / pose de revêtements murs et sols / démoussage toiture.

38 bis rue du Pinier

06 66 78 81 27

anthony.bourgeois.peintre@gmail.com

Facebook Instagram@Bourgeois Anthony artisan peintre

MARCHÉS POUR TOUS LES GOÛTS

Quel plaisir de se promener sur les marchés en été, surtout lorsqu'arrivent les vacances et que l'on a du temps pour regarder les étals, se rafraîchir sur place entre amis et, plus tard, se régaler d'un savoureux plat maison ! Côté marchés, Saint-Michel-Chef-Chef est plutôt bien pourvu. À Tharon tout d'abord, le grand marché vous accueille **du 1^{er} juillet au 31 août** sur la grande place du Marché, **le mardi et le vendredi matin de 8 h à 13 h**. Pour cette même période, le bourg de Saint-Michel tient quant à lui son marché aux mêmes heures **le mercredi et le samedi matin** place de l'Église. Tout aussi charmant que celui de Tharon, il ravira les plus gourmands !

Enfin, venez découvrir les nombreux exposants présents sur notre marché nocturne tout l'été **du 7 juillet au 27 août**. La plupart d'entre eux vous proposent des produits artisanaux locaux. Le marché nocturne se tient avenue Chevrier **le mardi, le jeudi et le samedi, de 19 h à 23 h 30 environ**.



Le marché du bourg de Saint-Michel, place de l'Église.

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe: *Anne HONO-TESTU*

L'ÉTÉ, LA SAISON DU CINÉ !



Mercredi 29 juillet à 20 h se tenait au cinéma Saint-Michel l'ouverture du festival Ciné Police, en partenariat avec les cinémas l'Atlantique et Saint-Joseph ainsi qu'avec la librairie L'Embellie. En présence des bénévoles et d'Anne Hono-Testu, adjointe au rayonnement touristique et au développement culturel, la séance de dédicace, prolongée par la lecture d'une nouvelle, s'est achevée avec la projection du film « Petite fleur », de Santiago Mitre. Pour la clôture de Ciné Police, **le 5 juillet**, le cinéma projettera en avant-première « Sundown », de Michel Franco.

Jusqu'au 6 juillet, c'est la Fête du Cinéma, et toutes les places sont à 4 € ! Profitez-en pour faire le plein de rires et d'émotions avec « En Corps », « Maison de retraite », « Incroyable mais vrai ! » et « Champagne ! ».

À partir du dimanche 10 juillet, le Little Films Festival propose aux tout-petits, dès 3 ans, une programmation adaptée à leur âge, où l'on parlera de grosses colères, de loups, et de Gros-Pois et Petit-Point !

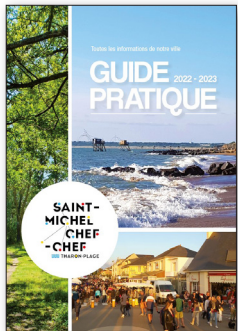
Et bien sûr, retrouvez au Saint-Michel les sorties nationales et des avant-premières !

→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.



Conseillère déléguée: *Sandra DAVAL*

DEUX NOUVEAUX GUIDES POUR LA COMMUNE !



Ces jours-ci, deux nouvelles publications seront disponibles sur la commune. La première est la version réactualisée du Guide pratique. Que vous soyez résident ou estivant, vous y dénicherez une mine d'informations concernant la ville, ses centres d'intérêt, son tissu associatif et ses commerces...

Quant à la deuxième, il s'agit d'une nouveauté, comme l'explique Sandra Daval, Conseillère déléguée à la communication : « J'ai souhaité cette année vous proposer un guide qui rassemble toute la program-

mation estivale mise en place par Anne Hono-Testu et qui vous accompagnera tout l'été. Ainsi, vous pourrez organiser vos journées plus facilement ! ». Vous y trouverez également un focus sur les lieux à ne pas rater à Saint-Michel, ainsi que quelques informations pratiques. Guides en poche, vous voilà équipé pour passer un bel été !

→ Le « Guide pratique 2022-2023 » et « Un été à Saint-Michel Tharon, guide estival 2022 » sont disponibles à la mairie, à l'Office du tourisme ainsi que sur le site Internet.



Adjointe: *Sandrine COLAS*

PERMANENCES DU SAS MOBILE AU CCAS



Le Service d'accueil et de soutien aux personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales propose une permanence au CCAS **le jeudi de 10 h à 12 h**. Solidarité Estuaire vous y accueille sur rendez-vous : un temps pour se poser, échanger, mieux connaître ses droits, obtenir un accompagnement... La permanence sera ouverte **les jeudis**

4 août, 8 septembre, 13 octobre, 24 novembre et 29 décembre. Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 20 41 38 26.

→ Plus d'infos: emouest@solidarite-estuaire.fr.

VIDE-GRENIER LE 24 JUILLET

L'association humanitaire Un fauteuil pour tous 44 vient en aide aux enfants du sud marocain sous forme de dons et de fournitures paramédicales, scolaires et éducatives. Elle organisera **le dimanche 24 juillet** un vide-grenier place du Marché, à Tharon, **de 9 h à 18 h** et compte sur votre présence !

→ Inscriptions: unfauteuilpourtous44@gmail.com.



Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipale	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
Médiathèque	02 40 27 86 30
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

	Pompiers	18
	SAMU	15
	Urgences depuis un mobile	112
	Gendarmerie Nationale	17
	Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
	Pharmacie de garde	3234
	SOS Médecins	3624
	Enfance en danger	119
	Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou
mairie@stmichelchefchef.fr.

Mesures sanitaires : merci de respecter la réglementation en vigueur